



La Thur



La haute Thur

# PROMOTION NATIONALE THUR - HAUTE THUR Dimanche 26 mai 2019

## CRITERIUM DE PECHE A LA MOUCHE

Pour la première fois, nous avons fait le choix de modifier nos habitudes d'organisation en termes de Promotion Nationale... Traditionnellement nous proposons un Critérium de Promotion Nationale sur 2 jours avec 5 manches, ouverte à 30/35 pêcheurs. Cette année, avec le concours de l'AAPPMA Haute Thur et l'AAPPMA Doller Masevaux, qui rejoignent l'Amicale de Pêche de Husseren Wesserling et l'AAPPMA Vallée de la Thur, nous pouvons proposer 2 Promotions Nationales distinctes. Le samedi 25 mai 2019 la Doller et la Thur (de Moosch à Thann) accueilleront 21 compétiteurs et le dimanche 26 mai 2019 ce sera la Thur (de Kruth à Moosch) qui accueillera 21 compétiteurs. Evidement ce choix n'est ni innocent, ni sans intérêt... et nous souhaitons privilégier et donner la priorité aux compétiteurs qui s'inscriront au 2 Critériums ou au binômes Compétiteur/Arbitre un jour et inversement le lendemain. Pour l'organisation générale, rien ne change, vous pourrez toujours diner vendredi soir avec nous et samedi soir il y aura un repas festif...

**CM Vallée de la Thur**

CMVT@orange.fr - 0689303846



**CARROSSERIE JEAN**  
Agent Ford et Mazda  
9 fbg des vosges - 68800 Thann  
**03.89.37.16.88**

**PASSION  
PÊCHE** NEUF BRISACH




la VPC Mouche  
passionpeche-neufbrisach.com  
Tél : 03 89 72 87 64

Commission  
Nationale Mouche



**FFPS**  
Fédération Française des Pêches Sportives



**Club Mouche  
Vallée  
de la  
Thur**

Vallée de la Thur  
Vallée de la Thur



Aappma




COMMUNE DE  
**HUSSEREN-WESSERLING**



## ATTENTION !!!

**Les semelles feutres sont interdites  
sur certains des parcours de cette  
Promotion Nationale.**

**Vous vous inscrivez en  
connaissance de cause. Merci de  
respecter ce règlement, de vérifier  
l'équipement de votre arbitre, au  
risque d'être disqualifié et  
verbalisé.**

## Présentation

---

Ami pêcheurs,

Le Club Mouche Vallée de la Thur se mobilise pour t'accueillir sur les parcours amonts de l'AAPPMA Vallée de la Thur, ceux de l'AAPPMA Haute Thur et ceux de l'Amicale de Pêche de Husseren Wesserling. La Thur est une rivière granitique du versant alsacien du massif vosgien.

La rivière bénéficie d'un programme de réintroduction de l'ombre commun et ces derniers sont protégés par arrêté préfectoral et seront comptabilisés.

Pour la 1<sup>ère</sup> édition de cette formule de Promotion Nationale entre Thur et haute Thur, nous te proposons 3 manches de 2h00.

1 secteur de 7 postes sera implanté sur la haute Thur.

14 postes seront implantés sur 2 secteurs de la Thur entre Moosch à l'aval et Wesserling à l'amont.

La veille, nous proposons une première Promotion Nationale sur la Thur et la Doller...

Tu trouveras ci-après tous les renseignements utiles te permettant de préparer au mieux et sereinement un événement dont nous mesurons l'importance pour chacun des compétiteurs engagés. Si toutefois, ces derniers ne répondaient pas à l'ensemble de tes interrogations, n'hésites pas à nous contacter.

David Synold, Président du Club Mouche Vallée de la Thur

A blue ink signature of David Synold, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line extending upwards from its right end.

## Règlement et déroulement

---

Attention, pour pêcher les parcours de compétition et d'entraînement sur le domaine des AAPPMA Vallée de la Thur et l'AAPPMA haute Thur, vous devez être en possession du timbre CPMA (acquitté une seule fois pour la France entière) et adhérer pour l'année en cours, à une des associations de réciprocité URNE, EHGO, CHI. Pour les parcours de l'Amicale de Pêche de Husseren Wesserling, il n'est pas possible de s'y entraîner.

Si vous n'adhérez pas à une de ces antithées de réciprocité, vous êtes dans l'obligation de prendre une carte journalière AAPPMA Vallée de la Thur et AAPPMA Doller Masevaux, disponible en ligne et en justifier à l'organisateur de la compétition.

Dans tous les cas, vous devrez vous soumettre à toute réquisition et être en règle à tous contrôles des gardes pêche, lors des entraînements mais aussi durant la compétition. Tout manquement au règlement avant, pendant et après la compétition sera sanctionné par le jury de l'épreuve.

Le tirage au sort sera effectué informatiquement par le logiciel de classement dans la semaine qui précède la compétition et adressé au responsable sport. Ce dernier sera affiché le matin de la compétition, pour que chacun découvre ses lots au même moment. En termes d'équité cela évite de donner l'avantage aux compétiteurs présents la veille.

## La Thur et la compétition

---

**1999 : Championnat de France 1ère Division : 1285 poissons homologués**

**2000 : Championnat de France Promotion Nationale**

**2001 : Championnat de France Promotion Nationale**

**2002 : Championnat du Monde**

**2003 : Championnat de France Promotion Nationale**

**2004 : Championnat de France Promotion Nationale**

**2005 : Championnat de France Jeunes**

3 manches, 27 pêcheurs, 33 postes, 3 secteurs, 376 poissons homologués

**2006 : Championnat de France Promotion Nationale**

3 manches, 29 pêcheurs, 33 postes, 3 secteurs, 280 poissons homologués

**2007 : Championnat de France de 2ème division**

Plus de 1100 poissons homologués.

**2008 : Championnat de France Promotion Nationale**

3 manches, 27 pêcheurs, 30 postes, 3 secteurs, 300 poissons homologués

**2009 : Championnat de France Promotion Nationale**

3 manches, 18 pêcheurs, 18 postes, 3 secteurs, 146 poissons homologués

**2010 : Championnat de France Promotion Nationale**

3 manches, 30 pêcheurs, 33 postes, 3 secteurs, 355 poissons homologués

**2011 : Championnat de France de 2ème division**

3 manches, 23 pêcheurs, 24 postes, 3 secteurs, 257 poissons homologués

**2012 : Championnat de France Promotion Nationale**

3 manches, 26 pêcheurs, 27 postes, 3 secteurs, 299 poissons homologués

**2013 : Championnat de France Promotion Nationale**

3 manches, 18 pêcheurs, 21 postes, 3 secteurs, 159 poissons homologués

**2014 : Championnat de France Jeunes**

3 manches de 2h00, 34 pêcheurs, 35 postes, 304 poissons homologués

**2015 : Championnat de France Promotion Nationale**

5 manches de 2h00, 5 secteurs, 26 pêcheurs, 35 postes, 518 poissons homologués

**2016 : Championnat de France Seniors +50 ans**

5 manches de 2h00, 5 secteurs, 30 pêcheurs, 642 truites et 111 ombres, 753 poissons homologués

**2017 : Championnat de France Promotion Nationale**

5 manches de 2h00, 5 secteurs, 24 pêcheurs, 382 poissons homologués

## **2018 : Championnat de France Jeunes Rivière**

3 manches de 2h00, 3 secteurs, 28 pêcheurs, 362 poissons homologués

## **2019 : Championnat de France Promotion Nationale Thur/Doller**

**... A vous de l'écriture...**

### **Inscription**

---

Chaque compétiteur devra confirmer sa participation à l'épreuve et donner le nom et le club de son arbitre accrédité par la FFPS CN Mouche par écrit.

Le repas du samedi midi sera un panier repas imposé par les délais courts des rotations.

Un repas d'accueil sera proposé, **UNIQUEMENT** sur réservation, le vendredi soir.

Un repas festif sera proposé, **UNIQUEMENT** sur réservation, le samedi soir.

Merci de remplir et renvoyer accompagné du règlement correspondant, par chèque à l'ordre du CMVT, le bulletin de réservation que vous trouverez en fin de dossier.

### **Quelques informations pratiques**

---

Le lieu du rendez-vous est fixé à la salle polyvalente, rue de la gare 68470 Husseren Wesserling.

La pêche sera interdite 15 jours francs avant l'épreuve, aux compétiteurs et arbitres de l'épreuve, soit à compter du 10 mai inclus. La pêche sera interdite un jour franc avant l'épreuve, aux compétiteurs toutes divisions confondues, dans les catégories lacs et rivières, ainsi que pour l'ensemble des arbitres.

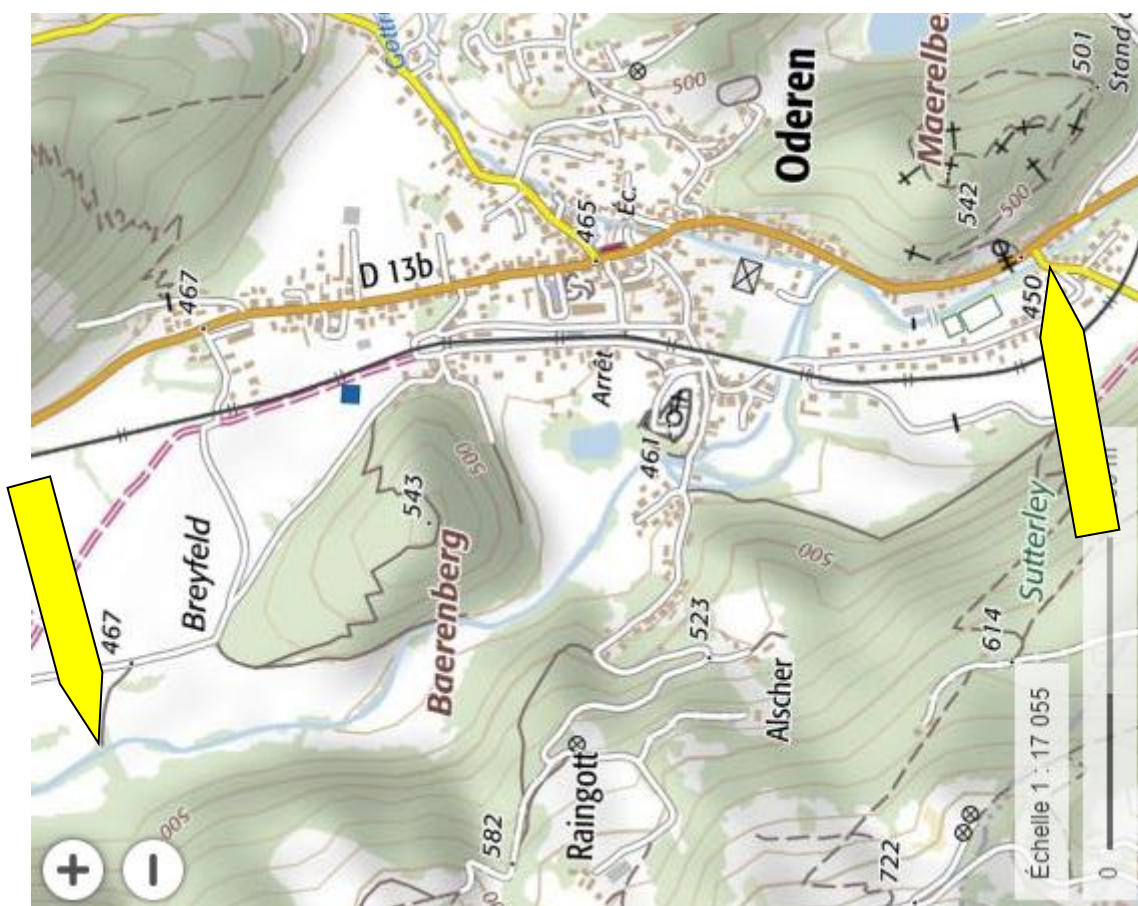
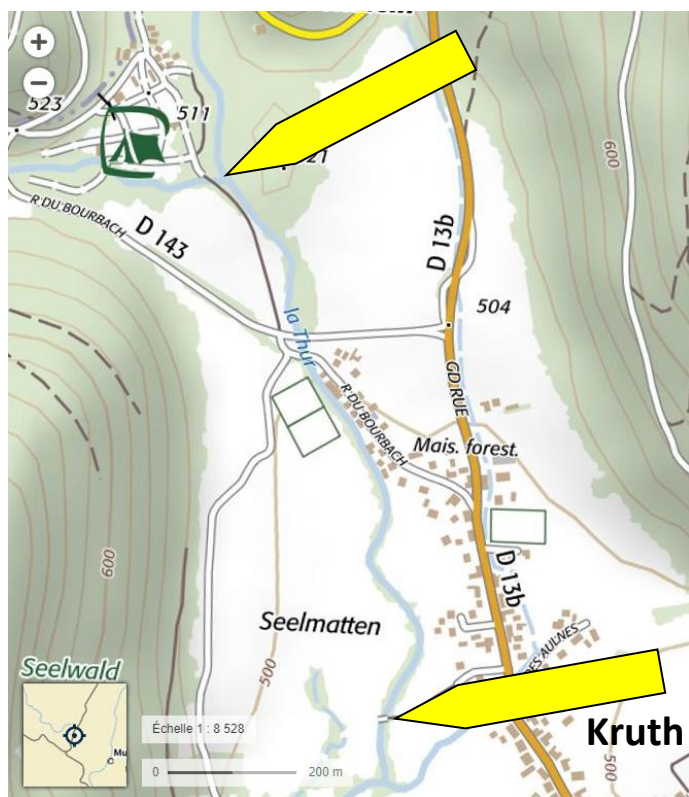
Prévoir au minimum des cuissardes.

Lever du soleil 05h43

Coucher du soleil 21h15

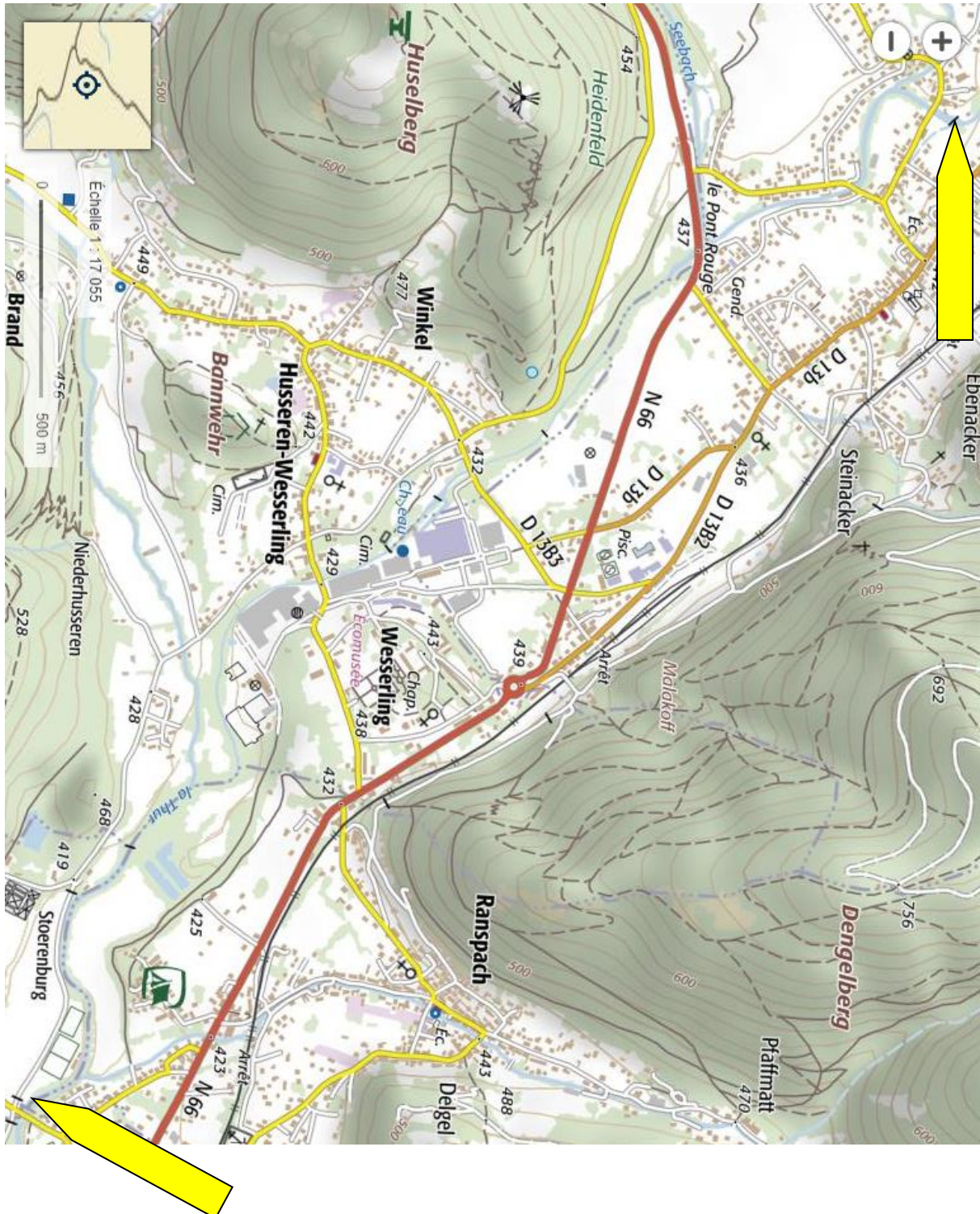
# Carte secteur Haute Thur – Commune de Kruth et Oderen

## Secteur HT - Parcours HT1 à HT7



Carte secteur Thur – Communes de Felling, Husseren Wessering et Mitzach.

Secteur A - Parcours A 1 à A 7





**Les limites de secteurs sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des conditions et des niveaux.**

#### **Les parcours d'entraînement sur la Thur :**

Les parcours ouverts à l'entraînement et à la pêche durant la période réglementaire d'interdiction de pêche de 15 jours francs avant le début de celle-ci, pour les compétiteurs et arbitres de toutes divisions confondues, se situent entre, à l'aval, le pont de la RN83 à Cernay et à l'amont, le pont de la place du Bungert à Thann, limite aval de la réserve de pêche « historique ».

Vous trouverez les règlements de pêche en ligne, merci de vous y conformer.



<http://www.aappma-valleedelathur.com/>

#### **Les parcours d'entraînement sur la Haute Thur et les lots de l'Amicale de Pêche de Husseren Wesserling :**

Aucun des parcours n'est ouverts à l'entraînement et à la pêche durant la période réglementaire d'interdiction de pêche de 15 jours francs avant le début de celle-ci, pour les compétiteurs et arbitres de toutes divisions confondues.

Vous trouverez les règlements de pêche en ligne, merci de vous y conformer.



<http://aappma-thur.fr/>

#### **Fermeture de la pêche**

En France, il est législativement impossible de faire interdire la pêche sur une rivière, pour le déroulement d'une compétition. Les seules possibilités offertes aux préfets sont les arrêtés d'interdiction de la pêche en cas de pollution ou d'étiage.

Comme c'est le cas depuis les débuts des compétitions Officielles sur la Thur, l'Aappma Vallée de la Thur, locataire des baux de pêche du parcours, ferme la pêche sur les lots concernés par vote du Conseil d'Administration. Il en est de même pour l'AAPPMA Haute Thur et l'Amicale de Pêche de Husseren Wesserling.

Cette décision reste efficace, mais ne peut à elle seule, empêcher la présence de pêcheurs sur les lots de compétition. La garderie particulière des AAPPMA sera présente, sachant que les éventuelles sanctions ne trouveront aucuns échos auprès du procureur de la république.

## Le déroulement du championnat et les horaires

---

### Vendredi 24 mai :

20 h 00 : repas possible avec l'organisation, **sur réservation.**

### Samedi 25 mai :

19 h 30 : Repas festif, **sur réservation.**

### Dimanche 26 mai :

06 h 30 : café / brioche

06 h 30 - 07 h 30 : affichage des parcours, des rotations et du tirage au sort. Pointage et vérification des licences, visas médicaux et carte de pêche.

07 h 30 - 08 h 00 : briefing des arbitres, distribution feuilles de marques et goulottes

08 h 00 - 09 h 00 : déplacement sur les lots de pêche

09 h 00 - 11 h 00 : manche 1

12 h 00 - 14 h 00 : manche 2

15 h 00 - 17 h 00 : manche 3

17 h 00 - 17 h 45 : retour des feuilles de marques

18 h 15 - 18 h 30 : résultats

## L'hébergement

---

Vous trouverez auprès des 3 offices de tourisme couvrant la vallée de la Thur, toutes les informations pour votre hébergement.

Haute Vallée : <http://www.ot-saint-amarin.com/>

Moyenne Vallée : <http://www.ot-thann.fr/>



### **Office de Tourisme du Pays de Thann\*\*\***

7 rue de la 1ère Armée

68800 THANN

Tél. +33 (0) 3 89 37 96 20

Fax. +33 (0) 3 89 37 04 58

Courriel: [contact@ot-thann.fr](mailto:contact@ot-thann.fr)

## **Voilà quelques hébergements, avec qui nous travaillons depuis longtemps :**

Autres hébergements possibles :

- CAMPING LES BOULEAUX, MOBIL HOMES ET CHALETS - 68470 RANSPACH - TEL : 03 89 82 64 70
- CAMPING DE LA MINE D'ARGENT, MOBIL HOMES ET CARAVANES - 68 MOOSCH - TEL : 03.89.82.30.66
- GITE D'ETAPE - CERCLE SAINT THIEBAUT - 22 RUE KLEBER-68800 THANN - TEL : 03 89 37 59 60

Adresse de deux établissements hôteliers :

- AUBERGE DU MEHRBÄCHEL - ROUTE DE GEISHOUSE - 68550 SAINT-AMARIN / Tél : 03 89 82 60 68 - Fax : 03 89 82 66 05
- Hôtel-Restaurant Au Cheval Blanc - 88 rue Charles de Gaulle - 68550 SAINT-AMARIN / Tél : 03 89 82 64 80 - FAX : 03 89 38 77 72

## **Le règlement**

---

Le règlement appliqué sera celui de la Fédération Française des Pêches Sportives – Commission Nationale Mouche, soit le même qu'en 2018.

## COMPETITEUR

Nom..... Prénom.....

Club..... N° de licence .....

## ARBITRE

Nom..... Prénom.....

Club..... N° de licence .....

Réservations	Prix unitaire	Nombre	Total
--------------	---------------	--------	-------

### Compétiteurs et arbitres.

Repas du vendredi soir	12.00 €	x	
Repas festif du samedi soir	16.00 €	x	
Petit dèj dimanche matin			Offert
Panier Repas du dimanche midi	6.00 €	x	

### Accompagnateur

Repas du vendredi soir	12.00 €	x	
Repas festif du samedi soir	16.00 €	x	
Petit dèj dimanche matin	3.00 €	x	
Panier repas du dimanche midi	6.00 €	x	
Total			

Je joins la copie de mon permis de pêche avec preuve de l'adhésion URNE, EHGO ou CHI.

Je n'ai pas de carte de pêche avec adhésion à la réciprocité URNE, EHGO, CHI.

Règlement par chèque, à l'ordre du Club Mouche Vallée de la Thur, à adresser avant le 12 mai 2019 à David Synold, 15 avenue du BLOSEN, 68800 Thann.

**Attention :** si vous êtes inscrit au Critérium de la veille, attention de ne pas réserver 2x le repas festif de samedi soir ou le repas de vendredi soir.